

Communauté de communes

des Monts de la Goële - 77



Statuts en date du 24/10/2006

Mise à jour : avril 2011
www.iau-idf.fr

Le groupement

La communauté de communes des Monts de la Goële est issue de la transformation, en 2000, du district des Monts de la Goële créé en 1991. Elle est située au nord de la Seine-et-Marne et composée de quatre communes rassemblant 5 327 habitants (population municipale au recensement de 2008) : Saint-Soupplets, Monthyon, Gesvres-le-Chapitre et Forfry. La commune la plus peuplée est Saint-Soupplets (3 273 habitants, soit 61 % du total intercommunal).

Dès sa création, le district a opté pour une fiscalité propre. En 1993, après modification de compétences, les attributions districales recouvrent la collecte des ordures ménagères, la voirie, les réseaux d'eau et d'assainissement, l'organisation de transports nécessaires aux activités socioculturelles, les équipements (à vocation scolaire, sportive, socioculturelle...), le regroupement pédagogique intercommunal, les transports scolaires, les études et actions d'aménagement et de développement économique et enfin les équipements et services d'intérêt districale.

En 2000, les compétences intercommunales sont refondues, afin de préparer la transformation juridique du groupement. La communauté de communes se dote des compétences obligatoires des communautés de communes (aménagement de l'espace et développement économique), de trois compétences optionnelles (environnement, voirie et équipements) et de compétences facultatives issues de son statut d'ancien district (lutte contre l'incendie et le secours, service de logement...).

Ces compétences sont modifiées en 2003 (environnement et compétences facultatives) et en 2005, avec l'adoption d'attributions concernant les actions en matière socioculturelle.

En 2006, le Préfet procède au transfert intégral des compétences pour lesquelles l'intérêt communautaire n'a pas été défini dans les délais impartis par la loi relatives aux libertés et responsabilités locales du 13/08/2004. Les attributions intercommunales dans le domaine du développement économique (viabilisation des terrains à vocation économique) et de la voirie sont ainsi modifiées.

Sommaire

Le groupement	1
Représentation des communes	2
Atlas	3
Taux de logements sociaux	3
Politique de la ville	3
Zones d'activités économiques	4
Potentiel financier	4
Population	5

Fiche d'identité

District créé le 16/09/1991,
transformé en communauté de
communes le 27/12/2000

**Nombre de communes adhérentes
au 01/01/2011 : 4**

Forfry, Gesvres-le-Chapitre,
Monthyon, Saint-Soupplets

Nombre d'habitants (2008) : 5 327

Régime fiscal : non disponible

**Président : Monsieur Francis
Delabarre**

DGS : Madame Evelyne Mauduit

48, rue du Général Maunoury
77165 Saint-Soupplets

Tél. : 01 60 61 61 29

Fax. : 01 60 61 62 37

Mél : ccmg@wanadoo.fr

「Représentation des communes」

Mode de représentation : égalitaire (nombre de délégués fixe pour chaque commune)

Nombre total de délégués : 16

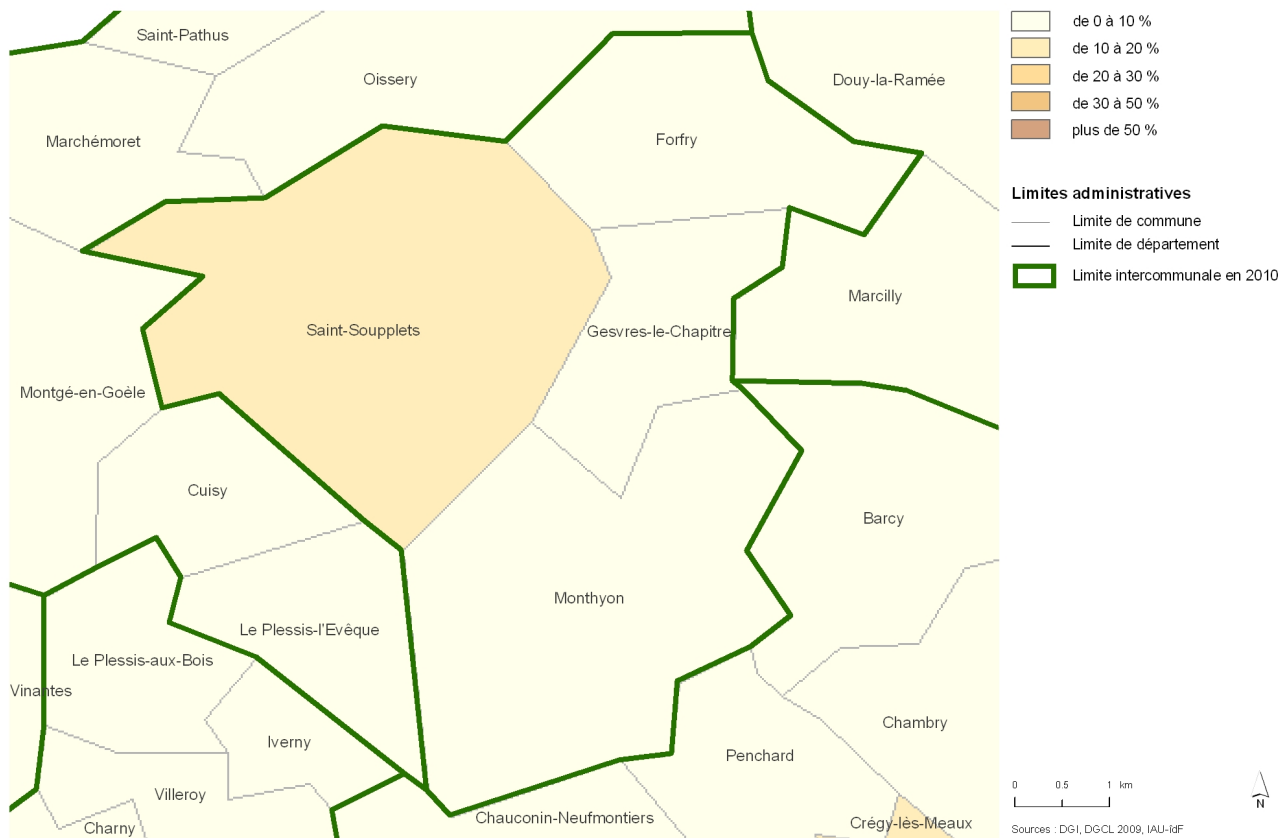
Nombre de délégués par commune : 5 délégués titulaires pour Saint-Soupplets et Monthyon, 4 pour Fortry et Gesvres-le-Chapitre

Soit en moyenne : 1 délégué / 284 habitants

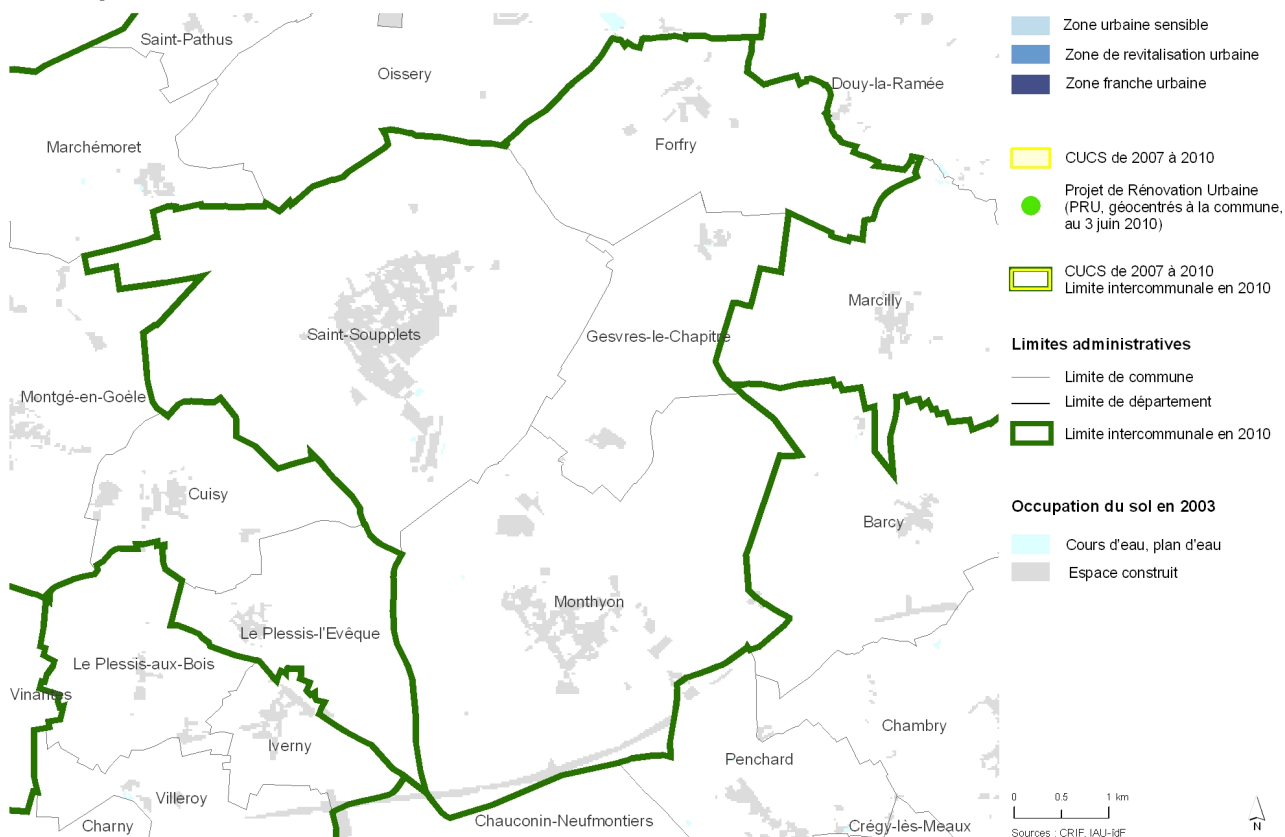
Atlas cartographique

Les cartes ci-dessous présentent le périmètre de la communauté au 01/01/2011.

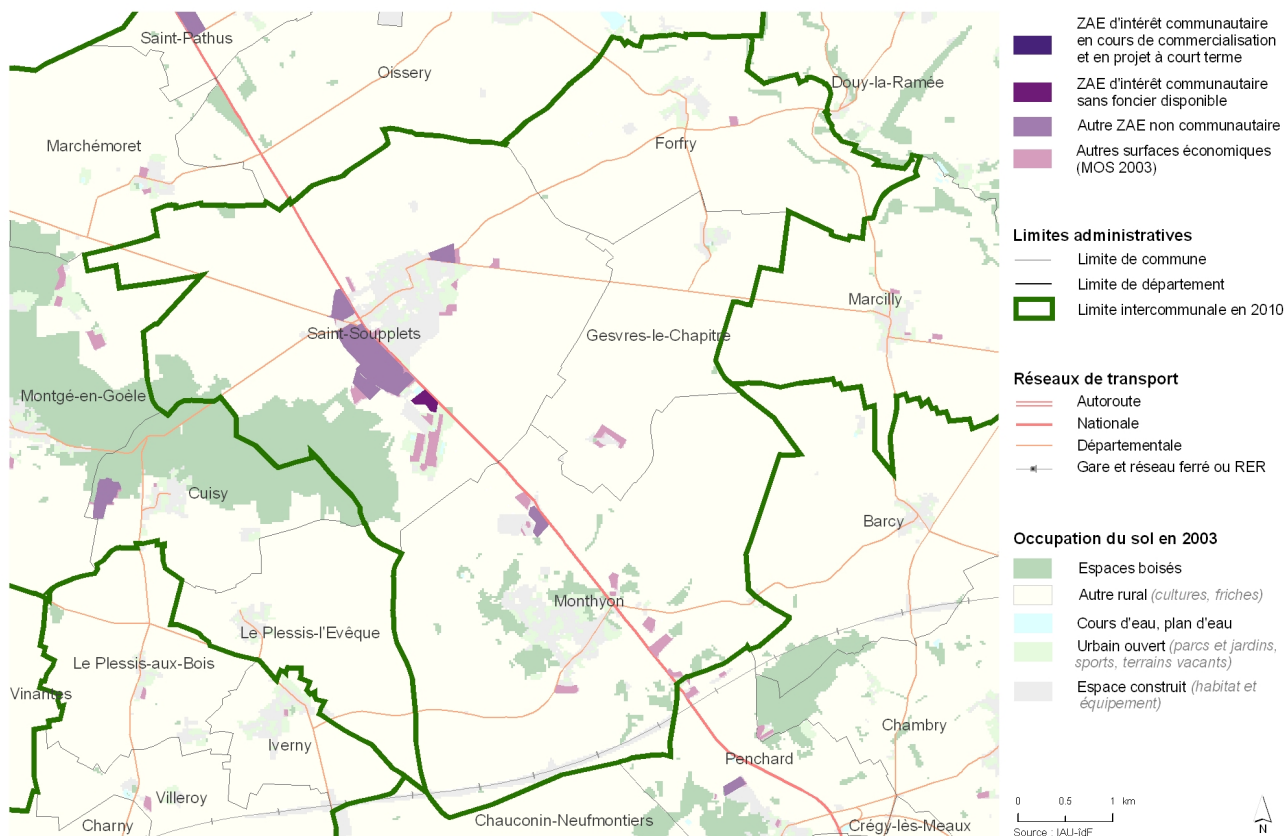
Taux de logements sociaux en 2009



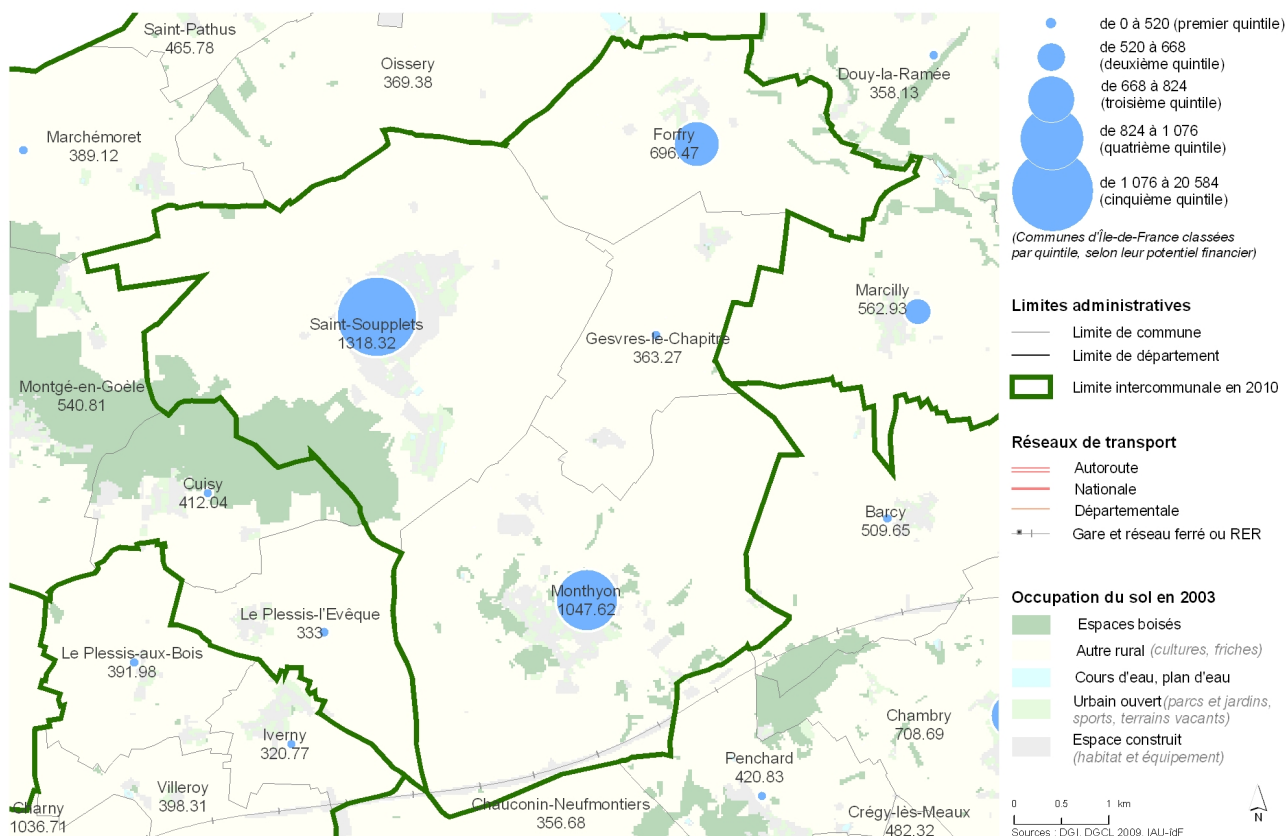
Politique de la ville en 2011



Zones d'activités économiques en 2009



Potentiel financier en 2009 (en Euros par habitant)



Sur cette carte figure le potentiel financier des communes en 2009, qui est associé à la DGF versée en 2010, dernière année avant la réforme de la taxe professionnelle.

Population en 2008

